



FONDATION
Kairos
POUR L'INNOVATION ÉDUCATIVE
INSTITUT DE FRANCE

Innover pour
transmettre

Transmettre
pour innover

WWW.FONDATIONKAIROSEEDUCATION.ORG

Son objectif

La fondation soutient les projets éducatifs innovants, en particulier les écoles indépendantes qui transmettent la culture classique et le goût d'entreprendre, avec le souci de se rendre accessibles aux élèves de milieux défavorisés.

« Innover pour transmettre, transmettre pour innover » est sa devise.

SES ACTIONS

01

Soutenir les écoles indépendantes et les projets éducatifs innovants

◆ Subventions générales

- 59 écoles soutenues (dont 55% en grande ruralité)
- 65% des subventions pour des écoles non confessionnelles, 26% à des écoles catholiques, 5% à des écoles juives et 4% à des écoles protestantes
- 45% des fonds versés à des écoles à pédagogie explicite et 55% à des écoles pratiquant une pédagogie alternative
- 15% des subventions versées à des écoles spécialisées dans l'accueil d'enfants ayant des troubles de l'apprentissage ou des formes de handicap

407 251 euros de subventions générales allouées depuis la création de la fondation en 2020 à 59 écoles bénéficiaires

◆ Prix Kairos de la nouvelle école innovante (écoles innovantes nouvellement créées)

Les prix ont été remis en 2022 à l'école Saint-Nicolas (42), à l'école Tzama (68) et à l'école Walt (75), en 2023 au Zéphyr (58) et à Foulque (13), en 2024 aux Petites Ruches (77) et à l'école du Hameau (24).

◆ Prix Kairos de la croissance (écoles libres innovantes de plus de 5 ans)

(à partir de 2025)

◆ Prix Kairos d'encouragement à l'esprit d'entreprise dès l'école

Doté et remis par Xavier Fontanet et Stanislas de Bentzmann, il a bénéficié à l'association « De l'or dans les mains », présidée par Gabrielle Légeret, en 2023.

Penser la liberté et l'innovation éducative

♦ Organisation de colloques et sondages

— LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

« La liberté d'enseignement à la croisée des chemins. Fondements théoriques et valeur juridique. » (Colloque universitaire, 2021)

— RURALITÉ

« Nos écoles rurales ont de l'avenir ! » (2021)

— SÉPARATISME

« Une école ambitieuse, meilleur antidote au séparatisme ? » (2020)

— TRANSMISSION

« Peut-on encore faire aimer les classiques ? », avec Raphaël Doan (2022)

— ENTREPRISE ET SAVOIR-FAIRE MANUELS

« Innover pour développer l'esprit d'entreprise dès le plus jeune âge », en partenariat avec la Fondation Croissance responsable, R2E, Entreprendre pour apprendre (2022)

« Transmettre aujourd'hui les métiers manuels », avec le Collège des Bernardins (2023)

— INNOVATION

« L'école peut-elle vraiment développer la créativité des élèves ? », en partenariat avec le Collège des Bernardins (2023)

« Enseigner avec le Métavers », en partenariat avec le Collège des Bernardins (2023)

— JUSTICE SCOLAIRE

Sondage IFOP « L'école, creuset de l'égalité ? », présenté par Jérôme Fourquet (2023)

« École : la liberté au service de l'égalité ? », en partenariat avec la Revue Politique et Parlementaire (2025)

Sondage CSA « L'impact social de l'école privée », présenté par Julie Gaillot (2025)

♦ Publication de livres

Numéro spécial de la Revue Française de Droit Administratif sur la liberté d'enseignement (2020)

Numéro spécial de la Revue Politique et Parlementaire sur le rapport entre égalité des chances et liberté scolaire (2025)

Démocratiser l'accès aux écoles indépendantes

◆ Subventions sociales

pour rendre accessibles les écoles aux enfants d'origine économique défavorisée (bourses)

491 442 euros de bourses d'accessibilité versées au total à 30 écoles bénéficiaires

◆ Réflexion

en faveur des mesures encourageant le développement d'offres éducatives innovantes et leur accessibilité financière.

L'école Imagine Montessori (49) a reçu un don de 7229 euros qui a permis la scolarisation de quatre élèves aux quotients familiaux faibles.

« Grâce au don de la Fondation Kairos, tous les quatre, nous pouvons étudier dans notre école-collège Imagine Montessori d'Angers en bénéficiant de frais de scolarité réduits. Nous exprimons notre gratitude aux généreux bienfaiteurs. Sans eux, alors que cette pédagogie nous correspond tellement, nous n'aurions jamais pu en bénéficier ! »

Alexandre, Léa, Antoine et Pauline





SA GOUVERNANCE

Son conseil d'administration est présidé par le chancelier de l'Institut, Xavier Darcos. La fondatrice est Anne Coffinier, haut-fonctionnaire en disponibilité et engagée depuis 2005 pour la liberté scolaire. Chantal Delsol, membre de l'Institut, philosophe et écrivain, ainsi que Cédric de Lestrang, chef d'entreprise, complètent le CA.



Conseil scientifique

Olivier Babeau, économiste et essayiste

Véronique Blanc, conseillère du recteur et inspectrice pédagogique régionale

Monique Canto-Sperber, philosophe, ancienne directrice de l'École normale supérieure

Jérôme Dedeyan, entrepreneur et chroniqueur économique

Raphaël Doan, haut fonctionnaire, élu local, essayiste

Jean-Noël Dumont, philosophe, fondateur du Collège supérieur de Lyon

Jean-Christophe Fromantin, économiste, maire de Neuilly-sur-Seine

Olivier Grenouilleau, membre de l'Institut, ancien IGEN, historien, auteur et directeur de collection

Haïm Korsia, grand rabbin de France, membre de l'Institut

Bérénice Levet, philosophe et écrivain

Paul Lignières, vice-recteur de la Catho de Paris, avocat honoraire, docteur en droit

Pierre Manent, philosophe, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

Philippe Manière, président du cabinet Vae Solis Communications, journaliste, essayiste, ex-DG de l'Institut Montaigne

François d'Orcival, journaliste, écrivain

Jean-Robert Pitte, géographe, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences morales et politiques

Olivier Rey, philosophe et mathématicien

Patrick Roux, président de la FNEP

Maryvonne de Saint-Pulgent, conseillère d'État honoraire, ancienne directrice du Patrimoine

Pierre-André Taguieff, directeur de recherche au CNRS, philosophe, politiste et historien des idées

Michel Zink, écrivain, médiéviste, philologue, professeur des universités, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions et des belles lettres, de l'Académie Française

FAIRE UN DON

La Fondation n'est financée que par vos dons et ne reçoit pas de subventions publiques. Nous avons besoin de votre soutien financier pour permettre la scolarisation des élèves méritants d'origine modeste et pour soutenir les meilleures écoles innovantes. Votre engagement est aussi indispensable pour l'action que nous menons sur le plan intellectuel en matière de liberté scolaire.

Fiscalité

Abrutée par l'Institut de France, la Fondation Kairos offre un cadre juridique et fiscal sûr aux bienfaiteurs et mécènes qui, pour soutenir des projets éducatifs innovants, veulent lui consentir une donation, un legs, une donation temporaire d'usufruit ou réaliser des dons en sa faveur : réduction de 66% du montant du don pour l'IR, de 75% pour l'IFI et de 60% pour l'IS.

Modalités

- Privilégier svp le **don en ligne sécurisé** sur : <https://donner.institutdefrance.fr/kairos/~mon-don>
- Vous pouvez aussi procéder par **virement** à l'Institut de France, en précisant impérativement dans le motif « Fondation Kairos » à l'exclusion de toute autre précision.
IBAN : FR6240031000010000299249V95
BIC : CDCGFRPPXXX
>> Nous envoyer systématiquement svp un courriel à contact@fondationkairoseducation.org avec vos noms et adresse (que nous utiliserons pour établir le reçu fiscal).
- Vous pouvez enfin nous adresser un **chèque** libellé à l'ordre de Fondation Kairos-Institut de France, adressé à : Agence Comptable | Fondation Kairos-Institut de France, 23 quai de Conti 75006 Paris

SUR LES RÉSEAUX



Pour vous abonner à notre lettre d'information :

<https://www.fondationkairoseducation.org/lettre-dinformation/>

À votre écoute



Anne Coffinier, fondatrice
06 34 38 90 30
anne.coffinier@fondationkairoseducation.org



Pour toute question administrative ou fiscale : Sophie Gruber, chargée de la fondation à l'Institut de France
01 44 41 43 99
sophie.gruber@institutdefrance.fr

Pour nous écrire :

Institut de France-Fondation Kairos, 23 quai Conti 75006 Paris,
ou contact@fondationkairoseducation.org